

Sociétés nationales, cantonales et régionales

— Dr Dominique Bünzli SNM

Société Neuchâteloise de Médecine (SNM)

Fondée en 1852, est une association jouissant de la personnalité civile. Elle est régie par les articles 60 et suivants CCS.

La Société neuchâteloise de médecine fait partie de la **Fédération des Médecins Suisses (FMH)** et en constitue une organisation de base. Elle est également membre de la **Société Médicale de la Suisse Romande (SMSR)** qui regroupe quant à elle toutes les sociétés cantonales de médecine romandes.

Les membres de la SNM peuvent se grouper en association locale ou régionale, ayant qualité de section de la SNM.

La Société neuchâteloise de médecine a pour but :

1. de maintenir les traditions de probité professionnelle et de saine déontologie,
2. de favoriser le développement des sciences médicales et la formation médicale continue de ses membres,
3. de sauvegarder les intérêts professionnels de ses membres, notamment au travers des négociations tarifaires, et de représenter ceux-ci à l'égard de la population, des autorités et des institutions.
4. de resserrer les liens confraternels qui doivent unir les médecins du canton
5. de s'assurer de la bonne organisation du service de garde par les sections locales,
6. d'informer les membres sur les questions et développements de la politique professionnelle et sanitaire,
7. de désigner un ou plusieurs médiateur(s) chargé(s) d'examiner les réclamations des patients quant au comportement professionnel de ses membres,
8. de représenter la société auprès de la FMH et de la SMSR.

En 2024, l'association comporte env. 545 membres ordinaires et 193 honoraires.

Site: www.snm.ch

Contact: info@snm.ch

Forum privé de la SNM: <https://www.snm.ch/forum>. Pour vous abonner aux notifications par email, vous devez "surveiller" les sous-forums (sujets) qui vous intéressent, [voir procédure ici](#).

MFE Neuchâtel

MFE Neuchâtel comprend, depuis le 04 juin 2015, les deux associations suivantes:

Médecins de famille Neuchâtel (MFNe) regroupe les médecins de premier recours adultes du canton de Neuchâtel. Elle existe depuis 1953 et se nommait jusqu'en 2012 Association Neuchâteloise des Omnipraticiens (ANMO). Elle a un long passé de défense, non seulement des intérêts professionnels des médecins de premier recours, mais aussi et surtout, des valeurs humanistes dans la prise en charge des patients. Son engagement, ses objectifs et ses valeurs ne changent pas et se perpétuent.

En 2024, l'association comporte env. 126 membres ordinaires et 45 honoraires.

Site : www.medecinsdefamillene.ch Contact président : president@medecinsdefamillene.ch

La Société Neuchâteloise de Pédiatrie (SNP) regroupe les pédiatres du canton de Neuchâtel. Ses buts visent la promotion de la santé des enfants et adolescents, ainsi que la formation continue et la défense des intérêts professionnels de ses membres. Elle a été fondée le 08 mars 1989 et a été reconnue comme société cantonale/régionale par la Société Suisse de Pédiatrie le 09 juin 1989. Elle constitue un groupe, organisé en corporation, régi par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

En 2024, l'association comporte env. 33 membres ordinaires.

Site : www.snped.ch Contact président : Dr Tim Hirter

MFE Neuchâtel a un délégué qui siège au sein de l'association suisse **Médecins de Famille et de l'Enfance Suisse** qui oeuvre à défendre les intérêts des médecins de premier recours au niveau national (en particulier tarifaire). Site: <http://www.medecinsdefamille.ch> Contact: sg@medecinsdefamille.ch

Cercles de garde de médecine de premier recours adultes

Les responsables régionaux des cercles :

- **Neuchâtel / Val-de-Ruz** : Drsse Bettina Rebell
- **La Chaux-de-Fonds / Le Locle** : Drsse Nicole Rothen
- **Boudry** : Dr Arnaud Widmeier
- **Val-de-Travers** : Dr Louis Gagnier

Contacts via le secrétariat de la SNM info@snm.ch